



Partage du terrain et accès au testament

Par **Sab69**, le **07/04/2009** à **19:31**

Bonjour,
Je me permets de vous contacter afin d'obtenir des informations concernant la succession.
Mon grand-père vient de décédé en début d'année, ma grand-mère étant décédée il y a des années, le problème de succession se pose maintenant.
Ma mère vit en Métropole et le reste de sa famille dans un Département d'Outre-Mer, ils sont 7 ma mère y compris.
Mon grand-père avait acheté un terrain, sur lequel il a construit sa maison ainsi que 2 mes oncles cependant un des deux possède un acte de propriété. Le partage du terrain doit se faire, mais le partage à part égal ne sera pas possible. Comment savoir quel part doit revenir à ma mère sans être lésée?
De plus, nous sommes persuadée que mon grand-père a établi un testament car il était très prévoyant, cependant mon oncle ouvre un dossier chez son notaire à lui et non celui de mon grand-père. Apparemment nous devons ouvrir ce dossier pour pouvoir accéder au testament. Pouvons-nous malgré tout accéder directement à ce testament?
En attendant une réponse de votre part et en vous remerciant de votre aide.
Cordialement.